

## Fiche d'informations légales

Courtier exerçant selon les modalités de l'article L. 521-2 II b) du Code des assurances

Vous avez choisi ou êtes sur le point de nous confier la mission de vous assister et vous proposer différentes solutions assuranciennes. Conformément à notre statut de Courtier en assurance et en réassurance (COA), nous vous informons de différents points concernant notre activité.

### L'entreprise

OCRA – SAS au capital social de 311 700 €  
RCS de Nanterre n° 792 750 366 00017– n° SIREN 792 750 366 – NAF/APE : 6622Z  
Siège : 11 Bis rue de Milan 75 009 Paris  
Téléphone : 06.82.06.59.73/ 06.31.35.14.28  
Email : p.segard@ocraconseils.com/ x.bourbonneux@ocraconseils.com

Pour information, OCRA est détenue à 100% par la société Fa7 Holding, qui détient par ailleurs :  
- 100% de la société Fa7 Capital, œuvrant notamment en tant que Conseiller en Investissement Financier.  
- 100% de la société Haussmann Courtage spécialisée dans les domaines de la prévoyance, la retraite et la santé des entreprises et de leurs dirigeants.

### Statuts réglementés et autorités de tutelle

OCRA est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS, 1 rue Jules Lefebvre 75331 PARIS Cedex 09 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)) sous le numéro d'immatriculation n° 13006309 au titre des activités réglementées suivantes :

**Intermédiaire en Assurance (IAS)** catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance mais n'étant pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché (Article L.520-1 II 1°b du Code des Assurances), contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>). Notre accompagnement est conforme à l'article L521-4 I du Code des Assurances, et consiste à vous accompagner dans le choix d'un contrat cohérent avec vos exigences et besoins.

## Assurance responsabilité civile professionnelle

OCRA dispose, conformément à la loi, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant son activité, souscrite auprès de : CGPA – 125, rue de la Faisanderie – CS 31666 – 75773 Paris Cedex 16 conforme aux articles L 530-1 et L530-2 du code des assurances.

OCRA bénéficie dans le cadre du contrat N° RCPPI0346 conforme à l'article L 512-6 du code des assurances, d'une garantie de :

- 5.257.000 € par sinistre et par année d'assurance (*Si ce montant venait à être épuisé, CGPA accordera gratuitement une reconstitution de 2.000.000 € sur l'exercice concerné*) pour les **opérations d'intermédiation en assurance** telle que régie par les articles L.511-1 et suivants du Code des Assurances.
- 350.000 € par sinistre et par année d'assurance pour la **responsabilité civile cyber**

## Compagnies d'assurances, fournisseurs et partenaires

OCRA atteste qu'aucune compagnie d'assurance, aucun fournisseur et aucun partenaire ne représente au moins de 10 % de son capital ou de ses droits de vote.

OCRA a actuellement pour partenaires (liste non exhaustive) :

AG2R, AIG, Allianz, Alptis, Apivia, April, April International, Aviva, Axa, Entoria, Eres Debory, Generali, Harmonie Mutuelle, Henner, Henner Mobilité Internationale, Klésia, Le Gan, Malakoff Humanis, Metlife, Miel Mutuelle, Mutuelle Mieux-Être, SMI, Solly Azar, SPvie, Veralti.

OCRA pourra vous communiquer, sur simple demande, les noms des autres compagnies d'assurance, fournisseurs et partenaires avec lesquels nous sommes en relation.

## Rémunérations, commissions, avantages non monétaires

La rémunération de OCRA, relative à sa mission, se traduit sous forme :

- D'une commission c'est-à-dire une rémunération incluse dans la prime d'assurance

## Informations relatives au traitement des réclamations

Dans le cadre de ses activités de courtier en assurance et en réassurance (COA), OCRA accorde une grande importance à vos remarques et vos suggestions pour vous apporter un service de qualité. Ainsi, conformément à la recommandation ACPR n° 2011-R-05 du 15/12/2011 ayant fait l'objet d'une mise à jour le 26/02/2015 :

En cas de litige, de mécontentement ou de réclamation, vous pouvez saisir OCRA afin de rechercher en premier lieu un arrangement amiable ou engager une médiation selon les modalités décrites ci-dessous sans préjudice de votre droit de saisir la justice par la suite.

OCRA peut être contacté selon les modalités suivantes à votre convenance :

- ❖ Par courrier : OCRA – 11 Bis rue de Milan 75 009 Paris
- ❖ Par mail : [p.segard@ocraconseils.com](mailto:p.segard@ocraconseils.com) / [x.bourbonneux@ocraconseils.com](mailto:x.bourbonneux@ocraconseils.com)
- ❖ Par téléphone : 01.40.22.87.90

OCRA s'engage à traiter toutes vos réclamations dans les délais suivants :

- ❖ 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour en accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai ;
- ❖ 2 mois maximum entre la date de réception de votre réclamation et la date d'envoi de la réponse de OCRA, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Le maximum sera fait par OCRA pour traiter toute éventuelle réclamation le plus rapidement possible. Si malgré l'ensemble des dispositifs mis à votre disposition, nous refusons de faire droit partiellement ou totalement à votre réclamation, les voies de recours ci-dessous vous sont ouvertes, préalablement et sans préjudice de votre droit de saisir la justice par la suite :

- ❖ Adresse du médiateur de l'ANACOFI avec une entreprise : Médiateur de l'ANACOFI – 92 Rue d'Amsterdam – 75009 Paris
- ❖ Adresse du médiateur de l'ANACOFI avec un consommateur :

La médiation de l'assurance

TSA 50110

75441 Paris Cedex 09

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

## Informations relatives à la Confidentialité et à la protection des données personnelles

OCRA porte une attention particulière au traitement de vos données à caractère personnel, collectées et utilisées afin de vous fournir des services et produits adaptés à votre situation. Ce traitement s'effectue conformément à :

- La loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
- Au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit « RGPD »)

OCRA en tant que responsable de traitement, représenté par Monsieur Xavier Bourbonneux (x.bourbonneux@ocraconseils.com) en sa qualité de Président, s'engage à ce que vos données soient collectées et utilisées uniquement pour des finalités précises en lien avec notre métier : l'Intermédiation en Assurance ou la Compétence Juridique Appropriée.

Nous réalisons également des traitements de données à caractère personnel pour d'autres finalités, sous réserve de nous assurer préalablement de la pertinence de ce traitement, à savoir :

- La gestion et l'exécution des contrats souscrits
- Le traitement de vos demandes diverses et en cas de réclamation
- La réalisation de contrôles internes
- L'envoi d'informations périodiques (Ex : Newsletter) et l'organisation d'événements à destination des prospects ou de clients afin de promouvoir les activités de OCRA.
- Le respect des obligations réglementaires en vigueur (Ex : Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, lutte contre la fraude fiscale)
- La gestion des demandes de droit relative à vos données personnelles (Ex : droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition, de limitation, d'effacement)

La société OCRA conserve vos données à caractère personnel 5 ans à compter de la fin de notre relation contractuelle.

Dans le cadre des différentes actions que nous opérons, vos données peuvent être rendues accessibles aux catégories de personnes suivantes :

- Les conseillers en charge de la relation
- Les personnes chargées de la passation, la gestion et l'exécution des missions confiées à OCRA
- Les partenaires commerciaux de OCRA
- Les prestataires informatiques et sous-traitants de OCRA
- Les autorités de tutelle compétentes (Ex ACPR) ou à toute juridiction habilitée à en faire la demande

Toutes les personnes qui interviennent dans le traitement des données à caractère personnel respectent l'ensemble des règles sur la protection de vos données et s'engagent à maintenir confidentielles les données transmises.

Aucune donnée à caractère personnel n'est cédée à des tiers à des fins d'opérations marketing ou de prospection commerciale.

Les données à caractère personnel sont transmises à nos partenaires commerciaux, prestataires de services ou sous-traitants uniquement dans le cadre des missions qui ont été confiées à OCRA. Cette transmission est indispensable à la bonne fin des opérations confiées.

Conformément à la réglementation applicable vous disposez de plusieurs droits, à savoir :

- Droit d'accès : vous pouvez obtenir des informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel ainsi qu'une copie de ces données à caractère personnel.
- Droit de rectification : Si vous estimez que vos données à caractère personnel sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez exiger que ces données à caractère soient modifiées en conséquence.
- Droit à l'effacement : vous pouvez exiger l'effacement de vos données à caractère personnel, (notamment lorsqu'elles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées) et dans la mesure permise par la loi.
- Droit à la limitation du traitement : vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel à un traitement spécifique.
- Droit de retrait : Vous pouvez retirer votre consentement au traitement de vos données à caractère personnel (ce droit ne s'appliquant qu'aux traitements fondés sur la base légale du consentement)
- Droit à la portabilité de vos données : Quand ce droit est applicable, vous avez le droit à ce que les données à caractère personnel que vous nous avez fournies vous soient restituées, ou lorsque cela est possible techniquement, de les transférer à un autre organisme.
- Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL -<https://www.cnil.fr>

Afin de faciliter le traitement de l'exercice de vos droits, nous vous remercions d'accompagner votre demande d'un document d'identité ainsi que toutes informations essentielles complètes et précises relatives à votre demande à l'adresse suivante : OCRA – 11 bis rue de Milan 75009 Paris (Email : [x.bourbonneux@ocraconseils.com](mailto:x.bourbonneux@ocraconseils.com))

Nous répondrons au mieux à votre demande dans un délai maximum de deux mois. Nous vous informons que notre notice relative à la protection des données à caractère personnel peut être régulièrement mise à jour afin de s'adapter aux évolutions de notre organisation, nos offres, nos évolutions techniques et des règles légales applicables.

Fait en deux exemplaires (OCRA et Client)

À Paris, le.....

Signature du client

---

**Le Client**

Nom du Client : .....

Raison Sociale : .....

---

**Office Central de Retraite et d'Assurances**

Représentée par Xavier Bourbonneux

Président